

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

VILLE DU MANS

C. E. S. SABLONS

Construction d'un Gymnase
TYPE C
et de ses installations sportives de plein air

- AVIS DE CONCOURS -

Le Maire de la Ville du Mans, Président du Conseil Général, informe Messieurs les Entrepreneurs qu'un Concours portant à la fois sur l'établissement d'un projet et sur son exécution aura lieu, suivant les conditions ci-après, en vue de la réalisation d'un Gymnase, type C, et de ses installations sportives de plein air, au C. E. S. Sablons, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 11 février 1967, approuvée par M. le Préfet de la Sarthe le 24 février 1967.

LOT UNIQUE
tous corps d'état
Estimation : 939.000 F.

— Les entreprises auront la faculté de se constituer en groupements.
— Il ne sera pas exigé de cautionnement. Seule une retenue de garantie sur acomptes sera opérée.

CONDITIONS GÉNÉRALES

| | | |
|---|--|---|
| <p>I — DEPOT DES CANDIDATURES</p> <p>Les candidatures seront reçues par le Maire de la Ville du Mans, au Collège de la République, 10, rue de la République, au Mans, jusqu'au 10 juin 1967 — 10 heures, sauf de retard.</p> <p>Le dossier comprendra :</p> <p>1. — Un devis estimatif de la construction d'un gymnase type C, et de ses installations sportives de plein air, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>2. — Un plan de situation du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>3. — Un plan de coupe transversale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>4. — Un plan de coupe longitudinale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>5. — Un plan de coupe verticale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>6. — Un plan de coupe horizontale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>7. — Un plan de coupe diagonale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>8. — Un plan de coupe circulaire du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>9. — Un plan de coupe elliptique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>10. — Un plan de coupe hyperbolique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> | <p>Le dossier sera reçu par le Maire de la Ville du Mans, au Collège de la République, 10, rue de la République, au Mans, jusqu'au 10 juin 1967 — 10 heures, sauf de retard.</p> <p>Le dossier comprendra :</p> <p>1. — Un devis estimatif de la construction d'un gymnase type C, et de ses installations sportives de plein air, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>2. — Un plan de situation du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>3. — Un plan de coupe transversale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>4. — Un plan de coupe longitudinale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>5. — Un plan de coupe verticale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>6. — Un plan de coupe horizontale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>7. — Un plan de coupe diagonale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>8. — Un plan de coupe circulaire du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>9. — Un plan de coupe elliptique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>10. — Un plan de coupe hyperbolique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> | <p>II — DEPOT DES PROJETS</p> <p>Les projets seront reçus par le Maire de la Ville du Mans, au Collège de la République, 10, rue de la République, au Mans, jusqu'au 10 juin 1967 — 10 heures, sauf de retard.</p> <p>Le dossier comprendra :</p> <p>1. — Un devis estimatif de la construction d'un gymnase type C, et de ses installations sportives de plein air, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>2. — Un plan de situation du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>3. — Un plan de coupe transversale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>4. — Un plan de coupe longitudinale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>5. — Un plan de coupe verticale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>6. — Un plan de coupe horizontale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>7. — Un plan de coupe diagonale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>8. — Un plan de coupe circulaire du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>9. — Un plan de coupe elliptique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> <p>10. — Un plan de coupe hyperbolique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.</p> |
|---|--|---|

III — DISPOSITIONS DIVERSES

Le dossier sera reçu par le Maire de la Ville du Mans, au Collège de la République, 10, rue de la République, au Mans, jusqu'au 10 juin 1967 — 10 heures, sauf de retard.

Le dossier comprendra :

1. — Un devis estimatif de la construction d'un gymnase type C, et de ses installations sportives de plein air, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

2. — Un plan de situation du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

3. — Un plan de coupe transversale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

4. — Un plan de coupe longitudinale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

5. — Un plan de coupe verticale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

6. — Un plan de coupe horizontale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

7. — Un plan de coupe diagonale du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

8. — Un plan de coupe circulaire du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

9. — Un plan de coupe elliptique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

10. — Un plan de coupe hyperbolique du terrain, en deux exemplaires, l'un original et l'autre en copie.

Affiche pour le concours du gymnase Alain-Fournier.

Référence du document reproduit :

- **Avis de concours pour les Sablons III, Gymnase du collège d'enseignement mixte.** 1967. (Archives municipales du Mans ; 25 W 12).

IVR52_20197200159NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales du Mans

communication libre, reproduction soumise à autorisation